

Image not found or type unknown



Service co-propriété a ouvert mon relevé de compte!

Par **xeum**, le **14/04/2008** à **06:06**

A ma grand déplaisir, j'ai trouvé l'enveloppe d'un de mes relevés de compte ouverte dans ma boîte aux lettres. Le service de co-propriété de l'immeuble où je vis, semble-t-il après un problème de distribution s'est permis ceci (leur bureau se situe dans mon immeuble) et est allé jusqu'à tamponner ma lettre afin de benoîtement m'avertir. Y a t - il une loi régulant de tels actes car personnellement, je suis ulcéré? (Ils avaient déjà ouvert une enveloppe contenant ma fiche de salaire il y a quelques années ... mais sans la tamponner) Merci d'avance à ceux qui pourraient m'éclairer